

12. Inintelligible immortalité

Croyons-nous que Platon, lui qui a eu ses conceptions si célestes, et si grande accointance¹ à la divinité, que le surnom lui en est demeuré², ait estimé que l'homme, cette pauvre créature, eût rien en lui applicable à³ cette incompréhensible puissance ? et qu'il ait cru que nos prises languissantes⁴ fussent capables, ni la force de notre sens assez robuste, pour participer à la béatitude ou peine éternelle ? Il faudrait lui dire de la part de la raison humaine :

« Si les plaisirs que tu nous promets en l'autre vie sont de ceux que j'ai sentis çà-bas, cela n'a rien de commun avec l'infinité. Quand tous mes cinq sens de nature seraient comblés de liesse, et cette âme saisie de tout le contentement qu'elle peut désirer et espérer, nous savons ce qu'elle peut : cela, ce ne serait encore rien. S'il y a quelque chose du mien, il n'y a rien de divin. Si cela n'est autre que ce qui peut appartenir à cette nôtre condition présente, il ne peut être mis en compte. Tout contentement des mortels est mortel⁵. La reconnaissance de nos parents, de nos enfants et de nos amis, si elle nous peut toucher et chatouiller en l'autre monde, si nous tenons encore à un tel plaisir, nous sommes dans les commodités⁶ terrestres et finies. Nous ne pouvons dignement concevoir la grandeur de ces hautes et divines promesses, si nous les pouvons aucunement⁷ concevoir : pour dignement les imaginer, il faut les imaginer inimaginables, indicibles

1. Commerce familier.

2. « Platon a emporté ce surnom de divin par un consentement universel, qu'aucun n'a essayé lui envier » (*I, LI, éd. Plattard, p. 232*).

3. Propre à saisir.

4. « La volupté même et le bonheur ne se perçoivent point sans vigueur et sans esprit » (*I, XLII, ibid., p. 168*).

5. Cette phrase est une add. manuscrite.

6. Agréments.

7. En quelque façon.

et incompréhensibles, et¹ parfaitement autres que celles de notre misérable expérience. « Œil ne saurait voir, dit saint Paul, et ne peut monter en cœur d'homme l'heur que Dieu a préparé aux siens. » Et si, pour nous en rendre capables, on reforme et rechange notre être (comme tu dis, Platon, par tes purifications²), ce doit être d'un si extrême changement et si universel³ que, par la doctrine physique, ce ne sera plus nous,

C'était Hector qui combattait ; mais celui que traînaient les chevaux d'Achille ce n'était plus Hector⁴.

« Ce sera quelque autre chose qui recevra ces récompenses,

Ce qui change se dissout, par conséquent périt : les parties se séparent et l'agencement en est modifié⁵.

Car, en la métempsychose de Pythagore⁶ et changement d'habitation qu'il imaginait aux âmes, pensons-nous que le lion dans lequel est l'âme de César épouse les passions qui touchaient César, ni⁷ que ce soit lui ? Si c'était encore lui, ceux-là⁸ auraient raison qui, combattant cette opinion contre Platon, lui reprochent que le fils se pourrait trouver à chevaucher sa mère, revêtu d'un corps de mule, et semblables absurdités. Et pensons-nous qu'ès mutations qui se font des corps des animaux en autres de même espèce, les nouveaux venus ne soient autres que leurs prédécesseurs ? Des cendres d'un phénix s'engendre, dit-on, un ver, et puis un autre phénix ; ce second phénix, qui peut imaginer qu'il ne soit autre que le premier ? Les vers qui font notre

soie, on les voit comme mourir et assécher, et de ce même corps se produire un papillon, et de là un autre ver, qu'il serait ridicule estimer être encore le premier. Ce qui a cessé une fois d'être n'est plus.

Et quand bien même, après notre mort, le temps viendrait à bout de rassembler toute notre matière et de la replacer comme elle est maintenant, et que de nouveau nous fût donnée la lumière de la vie, cet événement ne saurait néanmoins nullement nous toucher, puisque le souvenir de nous-même aurait été une fois interrompu¹.

« Et quand tu dis ailleurs², Platon, que ce sera la partie spirituelle de l'homme à qui il touchera³ de jouir des récompenses de l'autre vie, tu nous dis chose d'aussi peu d'apparence⁴,

De même qu'arraché de ses racines et séparé du reste du corps l'œil isolé ne peut distinguer aucun objet⁵.

« Car, à ce compte, ce ne sera plus l'homme, ni nous, par conséquent, à qui touchera cette jouissance ; car nous sommes bâtis de deux pièces principales essentielles, desquelles la séparation c'est la mort et ruine de notre être :

Dans l'intervalle, en effet, la vie a cessé, et il n'y a plus eu que des mouvements livrés au hasard, en dehors de toute conscience⁶.

« Nous ne disons pas que l'homme souffre quand les vers lui rongent ses membres de quoi il vivait, et que la terre les consomme,

1. La fin de la phrase est une add. manuscrite.

2. *Phédon*, 67.

3. Total.

4. Ovide, *Tristes*, III, II, v. 27-28 (add. de 1588).

5. Lucrèce, III, v. 756-757 (add. de 1588).

6. Cette croyance, partagée par Platon (*Phédon*, 81 e - 82 b, etc.), ne concerne que les âmes mal purifiées. En droit, l'âme est incorporelle.

7. Jusqu'à « absurdités », add. manuscrite.

8. Porphyre, d'après saint Augustin, *Cité de Dieu*, X, 30.

1. Lucrèce, III, v. 847-851.

2. *Phédon*, 80 d - 81 a, 115. À l'exception des additions mentionnées, le présent texte est à peu près ce qu'il était dans l'édition de 1580. À cette date, Montaigne, à la différence des autres *Dialogues*, semble assez bien connaître le *Phédon* (cf. Villey, *Les Sources...*, I, p. 192).

3. Appartiendra.

4. Vraisemblance.

5. Lucrèce, III, v. 563-564 (add. de 1588).

6. Id., *ibid.*, v. 860-861 (add. de 1588).

Et cela ne nous concerne en rien, nous qui n'existons que par l'union et le mariage de l'âme et du corps¹.

« Davantage, sur quel fondement de leur justice peuvent les dieux reconnaître et récompenser à l'homme, après sa mort, ses actions bonnes et vertueuses, puisque ce sont eux-mêmes qui les ont acheminées et produites en lui ? Et pourquoi s'offensent-ils et vengent sur lui les vicieuses, puisqu'ils l'ont eux-mêmes produit en cette condition fautière, et que, d'un clin d'œil de leur volonté, ils le peuvent empêcher de faillir ? » Épicure opposerait-il pas cela à Platon avec grande apparence de l'humaine raison², s'il³ ne se couvrait souvent par cette sentence : qu'il est impossible d'établir quelque chose de certain de l'immortelle nature par la mortelle ? Elle⁴ ne fait que fourvoyer partout, mais spécialement quand elle se mêle des choses divines.

(II, XII, Apol. de Raymond Sebond, éd. citée, p. 271-275.)